

LANXESS Emulsion Rubber

La Wantzenau



Présentation de l'établissement

Depuis 1962, l'usine qui est implantée à l'ouest de La Wantzenau, fabrique des caoutchoucs et latex synthétiques selon un procédé de polymérisation en émulsion*. Elle produit trois familles d'élastomères :

- **Les élastomères de type SBR** sont des composés de butadiène et de styrène étendus à l'huile ou non qui sont destinés à l'industrie du pneumatique.
- **Les élastomères de type NBR** sont des composés de butadiène et d'acrylonitrile résistants aux huiles et à la chaleur qui sont utilisés dans l'industrie de l'automobile et du bâtiment.
- **Les latex carboxylés** sont des composés de butadiène et de styrène qui sont utilisés dans l'industrie du papier.

*La polymérisation en émulsion est une réaction qui dégage de la chaleur et dont la température est contrôlée à l'aide de fluides réfrigérants notamment l'ammoniac.

Information sur les risques et leurs effets

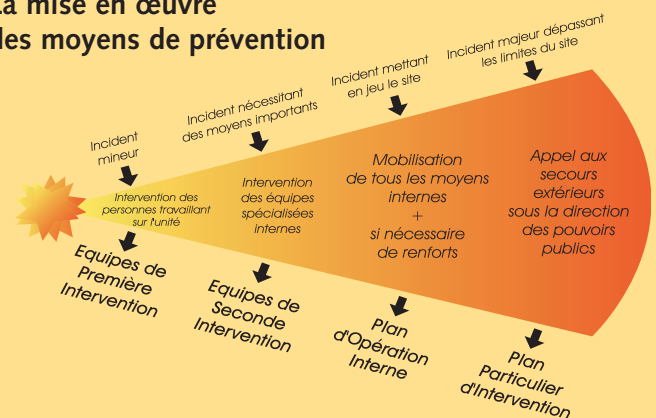
| Produits concernés | Dangers | Types d'accident | Conséquences |
|--------------------|--------------------------------|--|---|
| Acrylonitrile | Liquide toxique et inflammable | <ul style="list-style-type: none"> • Nuage toxique • Incendie | <ul style="list-style-type: none"> • Irritation des yeux, de la gorge, difficulté respiratoire, maux de tête, vertiges...coma. • Brûlures par rayonnement |
| Ammoniac | Gaz toxique | <ul style="list-style-type: none"> • Nuage toxique | <ul style="list-style-type: none"> • Picotements des yeux, de la gorge, toux, difficulté respiratoire pouvant aller jusqu'au décès |
| Butadiène | Gaz extrêmement inflammable | <ul style="list-style-type: none"> • Explosion (BLEVE*) • Incendie | <ul style="list-style-type: none"> • Lésions internes par surpression • Brûlures par rayonnement |

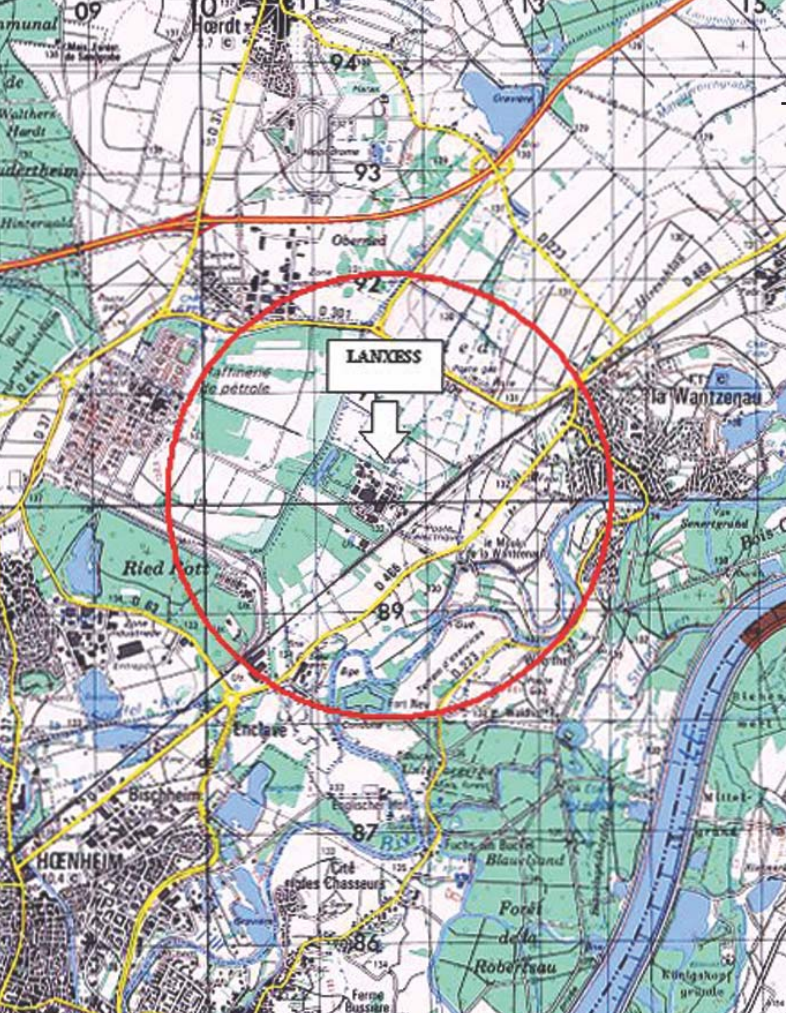
*BLEVE : détente explosive d'un gaz liquéfié.

Le périmètre d'information résulte de scénarios d'accidents localisés dans :

- le stockage d'acrylonitrile au nord du site (nuage toxique et incendie)
- le stockage d'ammoniac à l'est du site (nuage toxique)
- le stockage de butadiène au nord du site (BLEVE ou incendie).

La mise en œuvre des moyens de prévention





— Périmètre d'application du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de LANXESS

Mesures de prévention et de protection

Le site classé "SEVESO 2 seuil haut" a une activité encadrée par la réglementation française et européenne. La surveillance et l'entretien préventif des installations sont assurés par un programme de suivi et de contrôle. Des contrôles sont également effectués par des organismes officiels et indépendants.

Les moyens de protection mis en œuvre par LANXESS Emulsion Rubber sont décrits dans le Plan d'Opération Interne ou P.O.I. et les procédures internes du service Sécurité - Environnement - Qualité. Ces moyens et procédures sont audités et contrôlés suivant les normes prévues par les directives européennes.

[Cf fiche "mesures prévues en cas d'accidents industriels"]

LANXESS

LANXESS Emulsion Rubber

ZI Rue du Ried - BP7
67610 La Wantzenau

Tél : 03 88 59 20 00 - Fax : 03 88 59 20 59

www.LXS.Emulsion.Rubber@lanxess.com

L'intervention

Si, malgré la surveillance et les actions préventives, un accident devait survenir, la Direction du site appliquerait le Plan d'Opération Interne ou P.O.I. régissant les procédures d'alerte et l'organisation des secours à l'intérieur de l'établissement.

• Les moyens humains disponibles :

Le site dispose d'un effectif "sécurité" de 75 personnes réparties en cinq équipes. A tout moment, une équipe d'intervention peut être constituée avec du personnel formé et entraîné à la lutte contre les sinistres. Cette équipe est complétée par du personnel d'astreinte chargé d'une part du renfort de l'équipe d'intervention et d'autre part de la mise en œuvre du P.O.I.

• Les moyens d'alerte :

Tous les moyens d'alerte sont situés dans la salle de contrôle "centralisée" du site : détecteurs de gaz, radios, téléphones, sirènes...

• Le réseau incendie :

L'étang et les 10 puits constituent une importante réserve d'eau permettant d'alimenter le réseau incendie maillé sur toute la surface du site. Deux pompes de 500 m³/h chacune alimentent les moyens fixes tels que les déluges et les arrosages automatiques des installations.

• Les agents extincteurs spécifiques :

Le site possède une réserve d'au moins 15000L de liquide émulseur spécifique à la lutte contre un incendie d'hydrocarbures.

• Les moyens mobiles d'intervention :

Le site possède deux camions permettant le transport ainsi que la mise en œuvre de la mousse d'extinction. Il est également équipé de moyens de secours aux blessés et d'une camionnette pour le transport de ces moyens.

• Les moyens fixes d'intervention :

Les bacs de stockage sont équipés de couronnes d'arrosage (déluges) et de générateurs ou déversoirs de mousse d'extinction permettant une mise en œuvre rapide. Les sphères de butadiène sont également équipées de déluges. Ces moyens fixes sont tous commandés à distance.

• Les équipements spéciaux :

Le site possède des combinaisons étanches, des appareils respiratoires isolants, des détecteurs de gaz portatifs, des vêtements d'approche du feu,...

En cas d'accident grave, l'équipe d'intervention de LANXESS est renforcée par des moyens de secours publics (en particulier les moyens des sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours ou S.D.I.S.) dont la mise en œuvre s'intègre dans les différents plans : P.O.I. puis P.P.I. dans le cas d'un accident ayant un impact hors du site.